

QUESTIONNAIRE SPASMOPHILIE / TÉTANIE

En cas de spasmophilie, l'assureur de votre prêt immobilier aura besoin d'information complémentaire.

Il vous demandera alors de prendre rendez-vous avec votre médecin pour remplir un second questionnaire plus spécifique.

Diagnostic :

.....

.....

Date de découverte : _____

Dernière consultation : _____

Dates / fréquence / intensité des épisodes :

.....

.....

Bilan étiologique (date / nature / résultats) :

.....

.....

Autres symptômes associés :

Non / Oui

Si oui :

.....

Autres maladies associées (anxiété, dépression, hypocalcémie...) :

Non / Oui

Si oui :

.....

Traitements (nature / date / durée / résultats) :

.....

.....

Dernier bilan de surveillance (date / nature / résultats) :

.....

.....

Arrêts de travail (date / durée) :

.....

Invalidité : Non / Oui

Si oui :

.....

Nom : ____ Prénom : ____

Remarques :

.....

Taille : ____ Poids : ____

TA : __ / __ Traitée Oui/Non

Autres traitements :

.....
Date : __/__/__ Signature :

Depuis 2012, PHENIX COURTAGE, s'est spécialisé dans la recherche d'assurance emprunteur risque aggravé de santé.

En complément de la [convention AERAS](#), nous pouvons vous aider à améliorer vos conditions d'assurance.

Une maladie déclarée à l'assurance emprunteur peut occasionner des surprimes, des [exclusions](#) ou encore des refus de garantie (incapacité, invalidité, IPT, ITT, IPP, MNO,...).

Si la garantie d'invalidité spécifique AERAS existe, elle ne remplace pas pour autant les garanties obligatoires exigées par la banque.

Une assurance emprunteur est une couverture qui se doit d'être appréhendée de manière globale.

Pour faire appel à nos prestations de courtage :

- mail : contact@phenix-courtage.fr
- téléphone : 04 67 64 00 17
- formulaire de contact site internet

Pour en savoir plus :